



HAL
open science

Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations. Introduction

Isabelle Backouche, Fanny Cosandey, Marie-Elizabeth Ducreux, Christophe
Duhamelle, Élie Haddad, Laurent Joly, Mathieu Marraud

► **To cite this version:**

Isabelle Backouche, Fanny Cosandey, Marie-Elizabeth Ducreux, Christophe Duhamelle, Élie Haddad, et al.. Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations. Introduction. L'Atelier du Centre de recherches historiques, 2020, 21 Bis, 10.4000/acrh.10717 . hal-03479430

HAL Id: hal-03479430

<https://hal.science/hal-03479430v1>

Submitted on 14 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'Atelier du Centre de recherches historiques

Revue électronique du CRH

21 Bis | 2020

L'Atelier *Bis* - Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations

Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations. Introduction

Isabelle Backouche, Fanny Cosandey, Marie-Élizabeth Ducreux, Christophe Duhamelle, Élie Haddad, Laurent Joly et Mathieu Marraud



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/acrh/10717>

DOI : [10.4000/acrh.10717](https://doi.org/10.4000/acrh.10717)

ISSN : 1760-7914

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Isabelle Backouche, Fanny Cosandey, Marie-Élizabeth Ducreux, Christophe Duhamelle, Élie Haddad, Laurent Joly et Mathieu Marraud, « Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations. Introduction », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 21 Bis | 2020, mis en ligne le 19 février 2021, consulté le 14 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/10717> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/acrh.10717>

Ce document a été généré automatiquement le 14 décembre 2021.



L'Atelier du Centre de recherches historiques – Revue électronique du CRH est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0.

Frontières, seuils, limites : histoire sociale des catégorisations.

Introduction

Isabelle Backouche, Fanny Cosandey, Marie-Élizabeth Ducreux, Christophe Duhamelle, Elie Haddad, Laurent Joly et Mathieu Marraud

- 1 La frontière : que le terme évoque la réalité du poste de douane ou qu'il soit au contraire utilisé comme métaphore, sa polysémie permet d'appréhender, à la fois, la limite entre des espaces géographiques, sociaux ou politiques, et les usages faits de cette limite. Cette polysémie offre l'occasion de prendre les notions de frontières et de limites comme des points d'ancrage pour réfléchir sur les identités de groupes constitués, sur les transgressions possibles ou condamnables, sur les leviers d'action des hommes et femmes du passé et, finalement, sur ce qui se construit en se transformant dans les sociétés toujours aptes à se jouer de la démarcation. En ce sens, les études réunies dans le présent ouvrage cherchent non pas à discuter d'un thème autour duquel se seraient agrégés des spécialistes de la question, mais à mener collectivement une réflexion sur les manières d'approcher l'histoire sociale et politique à partir de ces concepts. La confrontation de terrains assez éloignés permet alors de dégager des acquis ouvrant sur d'autres horizons.
- 2 Il est vrai que la comparaison en histoire est une entreprise ardue, qui n'a pas forcément très bonne presse à l'heure de l'histoire globale ou connectée, et dont les attendus ne sont pas toujours bien perçus. Et cela d'autant plus qu'il est facile de tomber dans les pièges d'assemblages artificiels autour d'objets très généraux décontextualisés, posés *a priori*, comme s'ils étaient sans histoire, pour trouver des points communs superficiels ou des différences qui le sont tout autant, sans qu'aucun des terrains comparés n'ait, au bout du compte, acquis en densité. Le dossier qu'on va lire n'a pas été élaboré sur de telles bases. L'entreprise éditoriale collective et, nous l'espérons, l'intérêt de sa dimension comparative, sont le fruit de rencontres et de discussions poursuivies depuis plusieurs années. Au fil des échanges, l'idée de confronter les notions de frontières, de limites, sociales et parfois spatiales, est apparue

comme le meilleur moyen de présenter de manière cohérente les approches et les choix scientifiques qui unissent un groupe de recherche ainsi que les travaux de chacun de ses membres.

- 3 Le groupe « Recherches en histoire sociale du politique » (RHISO) a été créé au sein du Centre de recherches historiques (CRH, composé de membres de l'EHESS et du CNRS) en 2014 ; il reflète la composition de cette unité véritablement mixte de recherche (avec un équilibre entre les chercheurs du CNRS et celles et ceux de l'EHESS) et il revendique pleinement sa filiation envers les principes fondateurs du CRH. Comme ce dernier, il considère que les différences de « spécialités » ne doivent pas entraver le travail commun mais plutôt enrichir la réflexion sur ce qui inscrit la discipline historique, dans sa diversité, au sein des sciences sociales et en dialogue avec les autres disciplines qui les composent. Ce souci de transversalité prend aussi ses distances envers les « périodes » au moyen desquelles les historiens se répartissent les chaires, les enseignements et en partie les traditions intellectuelles, allant parfois jusqu'à établir entre ces périodes une sorte d'étanchéité irréductible. Ainsi, RHISO est un groupe où dialoguent les contemporanéistes et les modernistes. Il vaut également pour les aires, les « terrains » de recherche : si tous les membres de RHISO sont certes des historiens de l'Europe, tous ne le sont pas de la France. Il vaut enfin pour les thématiques où, là encore, les historiens tendent à s'enfermer, se condamnant à ne pas voir la trame générale de la société dont ils tirent quelques fils.
- 4 Ce dernier point est essentiel, mais ne doit pas être mal compris. Notre objectif n'est pas de récuser la technicité et l'érudition qui sont l'aspect positif de ces « spécialités », ni d'invalider la démarche qui consiste à interroger l'histoire des sociétés passées à partir d'un champ ou d'un problème précis. Au plus près des sources, des vocabulaires et des contextes, mais aussi de ce qui est possible et ne l'est pas selon qu'on se situe au XVII^e ou au XX^e siècle, les débats au sein de RHISO prennent toute leur densité. En revanche, la diversité des « spécialités » dans notre groupe nous aide à nous prémunir des facilités de *l'a priori*. « L'histoire religieuse » ou « l'histoire politique », « l'histoire urbaine », « l'histoire économique » ou « l'histoire administrative » offrent trop souvent à leurs protagonistes l'occasion de restreindre d'emblée le choix des sources et des questionnaires à ce qui confortera leur présumé – celui selon lequel les acteurs qu'ils étudient placent, comme eux, tel thème au centre de leurs intérêts, les autres facettes de leur vie pouvant être laissées aux bons soins des collègues des autres spécialités. De la nécessaire concentration sur un objet, on passe ainsi trop souvent à un cloisonnement qui finit par lui ôter toute dimension problématique au regard de la société dont il participe. Notre alliance scientifique ne découle pas d'un montage institutionnel d'opportunité ; au contraire, elle repose sur la conviction que le frottement de nos terrains de recherche produit un véritable gain heuristique pour chacun d'entre nous. RHISO en cela revendique une conception du travail collectif assumé et libre.
- 5 C'est une dimension sociale – et donc un programme commun d'histoire sociale – que le groupe RHISO partage pour observer chacun de ses objets. Certes, « l'histoire sociale » peut vouloir dire beaucoup, et donc pas toujours grand-chose. Toutefois, ce que nous entendons par là a un sens précis qui renvoie à un programme ambitieux : tout acteur, dans ses actes et ses mots, engage plus que lui-même et se livre à un travail sur le social par les catégories, les hiérarchies, les cadres du pensable et de l'impensable qu'il mobilise ; tout acteur social est pris dans des déterminations collectives qui donnent

sens à ses actes et à ses mots au-delà de leur simple singularité. L'analyse des agissements des individus, ainsi compris, est une porte ouverte sur des logiques générales de la société étudiée et leurs transformations, à condition que ces logiques soient explicitement la visée du travail. La construction du social, dans la pluralité de ses manifestations, reste ainsi l'horizon commun des diverses spécialités présentes au sein du groupe RHISO. Toute la difficulté – et ce groupe, bien sûr, n'est ni le premier ni le seul à s'y confronter – réside dans l'articulation entre l'attention portée aux sources, toujours individualisées et situées, et le souci de comprendre les traits généraux de la structure sociale et les mécanismes de son évolution. Cette difficulté oscille entre deux écueils principaux.

- 6 Le premier réside dans une surinterprétation de la dimension individuelle du jeu social. L'importance prise par l'attention aux actions individuelles dans les travaux en sciences humaines et sociales, la volonté de prendre au sérieux les raisons des acteurs, ont pu conduire à laisser penser que cette dimension individuelle était la puissance motrice première du social qui résulterait en quelque sorte d'un agencement, sans cesse en mouvement, des ressources que celles et ceux qui le composent y cherchent. Une telle démarche reviendrait toutefois à réduire l'analyse du trafic maritime aux seules décisions des capitaines, et à être oublieux des courants, de la carte du monde, des lois de la navigation et des règles du commerce. Si tous ces éléments ne sont pas dits dans la décision prise d'accélérer l'allure ou de changer le cap, ils y sont toujours présents. De même, les opérations de catégorisation sociale auxquelles se livrent les acteurs sociaux et qui valident, mettent en œuvre, ou cherchent à neutraliser la structure ne sont que rarement énoncées, du moins explicitement. C'est au travail de confrontation et de contextualisation des sources que revient de porter au jour l'articulation entre individu et structure. Par exemple, l'interaction avec l'autorité (présente dans les contributions de ce recueil sous la forme de lettres, de mémoires, de factums, etc.) ne crée pas le rapport d'autorité ; certes elle l'actualise et, tout en le confirmant, peut également le modifier ou le subvertir, en tout cas l'inclure dans les déclinaisons situées du travail du social sur le social ; mais elle ne peut exister et être efficace que si elle reconnaît le cadre structurel que pose ce rapport. C'est souvent sous les espèces de l'évidence, voire du non-dit, que la structure sociale est présente dans les propos apparemment individuels des acteurs.
- 7 Mais on voit dès lors apparaître le second écueil. Si le social en jeu dans les mots et les actes individuels dépasse ce que les individus disent et font, le risque existe de créer des artefacts historiques – les groupes sociaux, les systèmes politiques, le sens de l'histoire – réduisant la contextualisation des sources à leur insertion dans des schémas préconstruits. La science historique a produit suffisamment de ces artefacts pour qu'il ne soit pas nécessaire de décrire plus précisément un tel écueil. Une réflexion sur la distinction entre *emic* et *etic* peut ici permettre de regarder cette difficulté en face. Les opérations de catégorisation présentes dans le jeu social des acteurs ne disent certes jamais toute la structure. Un même individu exprime des choix, mais aussi des tensions et des impossibilités qu'on ne peut résoudre par leur seule énonciation. Toutefois, ces opérations de catégorisation n'ont pas à être saisies comme des reflets incomplets du social, mais comme des moyens d'en comprendre les contradictions et les évolutions potentielles. Le travail de l'historien est de pister ces mécanismes, et non de traquer des reflets. En ce sens, la volonté de se déprendre des catégories acquises des « spécialités » historiographiques est bien au service d'une meilleure appréhension des catégories des acteurs, non pour se livrer entièrement à elles, mais pour recomposer à

travers elles le constant travail d'une structure sociale sur elle-même. Prenons un exemple central : l'État. Afin de réfléchir à l'histoire sociale du politique, réunir dans le même groupe des spécialistes de terrains comme le Saint-Empire moderne, où la notion même d'État est problématique, et des spécialistes de la France de Vichy – de « l'État français » – est un antidote à toute réification téléologique de « l'État » et une invitation à chercher précisément, sur tous ces terrains, les modalités et les principes des interactions complexes entre le jeu social et l'État – ou, plus exactement, les façons dont les acteurs étatiques tentent de faire advenir autour de leur production normative de nouveaux agencements de la structure sociale, et la façon dont les acteurs sociaux s'emparent ou s'écartent de ces agencements.

- 8 C'est en ce sens que les conflits, le contentieux, le débat sont des observatoires privilégiés pour l'histoire sociale. D'abord pour une raison pragmatique : le conflit est producteur de sources. Ensuite pour une raison stratégique : le conflit est souvent le moment où l'entrechoc des non-dits ouvre des aperçus sur le travail de catégorisation sociale des acteurs – du plus modeste au plus puissant – qui permettent de mieux appréhender la relation entre individus et structures. Enfin parce que le conflit est aussi un moteur de changement – une dimension essentielle dès lors que l'on considère la structure sociale non comme un cadre surplombant de l'histoire mais comme l'enjeu constant de réadaptations (qu'elles marquent d'ailleurs une réaffirmation ou une modification des rapports de domination et d'assignation). Et parfois, au-delà du moment conflictuel, l'historien identifie des inflexions – des « moments-cliquets » – de long terme, qui modifient pour tous les acteurs le jeu du possible, du pensable et du licite. Le conflit est souvent pour l'historien l'occasion d'apercevoir les règles du jeu – et parfois pour les acteurs l'occasion de les changer.
- 9 Le conflit peut donc offrir aux historiennes et historiens à la fois les moyens et l'occasion d'étudier entre acteurs et structure une interaction complexe qui ne se réduise ni à un jeu individuel ni au théâtre d'ombres d'une histoire désincarnée. En ce sens, l'histoire sociale que promeut le groupe RHiSoP est toujours une histoire située, qu'elle aborde – comme c'est le cas des différentes contributions – une période longue ou courte, un lieu restreint ou un territoire plus large. Le jeu d'échelles propre à une analyse en termes de construction du social ne se réduit pas au choix d'une seule échelle d'observation mais cherche au contraire à faire varier la focale dans la mesure où chacune d'entre elles produit l'une des vues du kaleïdoscope avec lequel l'historien observe le social.
- 10 Cette histoire située est également une histoire spatialisée. La notion de « place » dans la société n'est pas uniquement une métaphore spatiale. Du cérémonial à l'habitat, en passant par la domination de la terre ou le droit d'inspecter les activités des autres, l'appréhension de l'espace est une modalité forte de la construction sociale. Le « droit d'accès » ou au contraire celui d'assigner les autres à des identités constitue ainsi l'une des façons d'accéder à ce qui va de soi dans le travail de catégorisation sociale, parfois au-delà des mots, dans des gestes d'exclusion ou d'inclusion ; et la dimension singulière prise par l'État dans le jeu social passe par l'affirmation d'une échelle propre de territorialité qui entre (sans toujours la dominer) dans la configuration de lieux où se situe chaque acteur. Le lieu, la place et le territoire peuvent donc être ce que l'étude historienne du jeu social est en mesure d'apercevoir des relations que l'individu établit entre l'intérêt, le statut et la structure.

- 11 Cette dimension à la fois spatiale et sociale a été choisie comme fil directeur du présent recueil, autour du triptyque « frontière, limite, seuil ». Les autrices et auteurs font, en fonction de leurs objets, un usage différencié de ces trois termes. Mais tous se rejoignent dans une étude des mises en mots sociales concurrentes de la distinction spatiale. Si la frontière, la limite territoriale, paroissiale, juridique, la délimitation administrative ou la ligne de démarcation sont présentes, c'est toujours au travers de la façon différenciée dont les acteurs s'en emparent, chacun pour marquer sa place ou tenter de s'en échapper, effectuant ainsi une mise en mots et en actes des limites physiques. D'un autre côté, ces dernières acquièrent également leur pesanteur propre avec une force d'autant plus grande qu'elle est sanctionnée par le temps qui passe, les repères spatiaux cristallisant en quelque sorte les structures. À vrai dire, cette sédimentation et cette sémantisation sont souvent la même chose : les acteurs disent la limite par l'ancienneté, le droit immémorial, la généalogie conçue comme une naturalisation de la catégorie, particulièrement lorsqu'il s'agit de la créer, par exemple pour distinguer la noblesse « d'épée » au sein de la noblesse, pour compter le nombre de grands-parents juifs qui dira qui est ou pas de « race juive », ou pour justifier la hiérarchie des métiers du Paris d'Ancien Régime.
- 12 On ne lira pas ici l'épopée d'individus se jouant de frontières imposées par le haut, car la hiérarchisation, l'exclusion, la distinction sont aussi portées par des individus qui défendent les lignes les séparant des autres, elles forment une grammaire partagée, spécifique à chaque société. De ce point de vue, la notion de seuil demande à être prise dans toutes ses dimensions : le seuil est certes un lieu de contact, de passage et de fluidité, mais il marque également une transition forte, un changement de valeur, un « gradient » dont le franchissement est parfois impossible et est toujours solution de continuité, comme on parle d'un seuil géographique ou d'un seuil statistique, et comme on pourrait parler ici d'un seuil de domination. Tous les seuils ne possèdent pas la caractéristique qu'en mathématiques on appelle la transitivité, si bien qu'un conflit, s'il débouche sur la transgression d'un seuil jusqu'alors mal défini ou bien défendu, entraîne un passage sans retour et peut donc en termes spatiaux déterminer un « cliquet » en termes chronologiques, un de ces glissements du pensable qui alimentent une dynamique. En permettant d'appréhender ensemble le spatial et le social, la limite et le seuil offrent ainsi la possibilité de circonscrire la force du jeu pluriel et parfois cacophonique des échelles et des temporalités de la construction sociale, en indexant le travail de catégorisation des acteurs aux horizons de leurs intérêts, de leur place et de leurs valeurs. Pour ne prendre que deux exemples qui seront développés dans deux des articles qui suivent, le souci d'occuper un meilleur logement peut inciter des Parisiens, sous l'Occupation, à se conformer à un discours de séparation raciale pour renverser à leur profit la hiérarchie entre propriétaire et locataire ; ou encore, la question territoriale de l'héritage navarrais de Henri IV conduit certains théoriciens du pouvoir royal à formuler un agencement entre le familial et le dynastique qui donne un contour nouveau aux catégories du public et du privé.
- 13 Voici quelles sont les préoccupations qui rassemblent les membres du groupe RHiSoP, au sein du CRH dont l'engagement financier a permis la publication de ce volume en français puis en anglais. Le présent recueil est aussi le fruit de discussions menées dans le séminaire qui les réunit depuis sa création. Cette publication commune se veut ainsi un témoignage : il reste possible, et souhaitable, d'échanger entre « spécialistes » de champs différents dans une grande liberté, sans souci d'un « rendement » immédiat,

sans soumettre la réflexion commune aux contraintes d'un financement extérieur. Certes chacune et chacun des membres de RHISoP s'inscrit de manière un peu différente dans la vie scientifique, dans ses cercles et ses habitudes, et même dans la conception qu'ils s'en font. Mais elles et ils ont en partage, autant que l'ambition d'une histoire sociale située, la conviction qu'un horizon commun existe au-delà des « délivrables » qu'il peut produire, et apporte à chacune et chacun d'entre eux, sur ses propres travaux, le point de vue stimulant et fécond de l'échange collectif.

- 14 De cette diversité et de cette unité, les articles qui suivent offrent des déclinaisons. Les deux premières contributions traitent de catégorisations larges, celles des groupes sociaux, en déconstruisant des notions qui semblent aller autant de soi que le clergé et les noblesses de robe et d'épée. Sur ces dernières, Élie Haddad articule la construction évolutive des catégories avec la façon dont les acteurs s'en saisissent de manière conflictuelle et tentent de les ériger en évidences trop souvent reprises par l'historiographie. Ce faisant, il montre, derrière des discours reposant sur une partition de fonctions et d'origines, le jeu de rapports de force qui se disent en termes de distinction et d'exclusion. Marie-Elizabeth Ducreux, cherchant à délimiter le clergé catholique dans la monarchie composite des Habsbourg au XVII^e siècle, relativise les définitions du premier Ordre et de la dignité attachée au maniement des sacrements en observant la diversité des constitutions politiques, la variété des positions sociales au sein des clergés, et les distinctions nouvelles et spéculaires nées de la confrontation confessionnelle, réintroduisant ainsi le jeu du social dans des textes qui proclament l'irréductibilité sociale du clergé. La multiplicité des échelles remet au centre du jeu la dimension spatiale, sans doute une des clés permettant de comprendre la position du haut-clergé.
- 15 Les deux textes suivants s'attachent à des « limites dures », maniées pour exclure et pour figer, et pourtant constamment ressaisies par les acteurs. Mathieu Marraud propose de relire les sources de l'économie d'Ancien Régime non selon une « rationalité économique », mais comme les instruments d'un système de relations local, conflictuel et hiérarchique dans lequel chaque acteur – en l'occurrence les corporations parisiennes – doit s'inscrire dans un jeu d'assignations réciproques et interactives visant moins à organiser une activité économique qu'à dire son droit de poser les limites de la place de l'autre. La prétention croissante de l'État à intervenir dans ce jeu ne le place pas « au-dessus » ou à côté des règles, mais est constamment sollicitée par elles. Dans l'article de Laurent Joly sur la partition entre « juifs », « aryens » et « demi-juifs » en France occupée, l'État joue un rôle plus direct dans la mise en œuvre d'une catégorisation violemment exclusive. Au sein des débats présidant à cette norme nouvelle, dans les divergences entre les différentes instances, administratives et judiciaires, chargées de les appliquer, ainsi que dans l'usage que les intéressés font de ces normes et de ces débats, on voit cependant également jouer l'entrechoc de valeurs divergentes (confessionnelles ou « raciales » par exemple) et de rapports de pouvoir dans la société du temps.
- 16 Les trois derniers articles sont plus directement consacrés à la délimitation spatiale. Pourtant, Fanny Cosandey montre que ce qui se joue dans les débats sur le Domaine royal dans la France d'Ancien Régime ne consiste pas seulement à répartir tel bien dans une catégorie ou l'autre, mais plus largement à redéfinir la relation entre famille dynastique et pouvoir souverain, aboutissant ainsi à faire basculer vers de nouvelles définitions une distinction désormais essentielle pour l'articulation entre corps social

et État monarchique : celle qui sépare le privé du public. L'ambivalence du pouvoir monarchique, entre transmission familiale et permanence étatique, produit donc un travail de catégorisation qui s'impose à tout le corps social. Isabelle Backouche étudie comment, à Paris, dans leurs lettres aux autorités, des citoyens ordinaires s'emparent de situations extraordinaires (la disparition de la « zone » et la spoliation des « logements juifs ») pour trouver ou défendre leur place, en conquérir une nouvelle, voire échapper à certaines assignations. Ce jeu interactif montre que la construction de l'espace urbain est toujours une production sociale et ne peut être réduite aux normes et aux réalisations des instances qui cherchent à s'en réserver la planification, mais résulte de stratégies multiples mobilisant de manière flexible les différents registres de normes. Christophe Duhamelle enfin, en étudiant l'introduction en 1668 du calendrier grégorien (donc « catholique ») dans un territoire du Saint-Empire majoritairement protestant par un prince protestant, replace cet événement et les contestations qui l'accompagnent dans l'ensemble des catégories (économiques, politiques, confessionnelles) et des échelles frontalières (impériale, régionale, territoriale, paroissiale) qui sont mises en œuvre de manière interactive par les acteurs et qui interdisent de mobiliser pour cette affaire les seules catégories du religieux et du politique dont elle semble pourtant relever.

- 17 Au fil des articles, le lecteur pourra percevoir les échos entre des façons de manier les frontières, les limites, les seuils, dans des sociétés différentes, à l'articulation entre des pouvoirs, des forces sociales et des pratiques individuelles qui s'inscrivent dans des configurations variées, se saisissent diversement des éléments qu'elles ont à leur disposition pour défendre leurs droits, contester ceux des autres, tenter de s'enrichir ou protéger ce qu'elles ont, etc. Ces échos ne résonnent jamais du son de l'identique, et c'est bien par les différences qu'ils laissent entendre qu'ils ont un intérêt : ils font percevoir des spécificités restées cachées entre deux sociétés, des continuités entre des manières de procéder mais qui, inscrites dans des environnements institutionnels, des formes de pouvoir et des conceptions de l'ordre social différents, « tournent » autrement. Ils indiquent, pour une même période, comment des sociétés ont pu travailler une même matière différemment au cours de l'histoire. Ils creusent également une perspective temporelle en permettant de saisir, derrière l'apparente continuité ou, au contraire, l'apparente profonde différence, les changements dans la trame même du tissu qui fait les sociétés.